
Présidence : Allemagne

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1094^e séance plénière)**

1. Date : Mardi 5 avril 2016

Ouverture : 16 heures

Clôture : 17 h 35

2. Président : Ambassadeur E. Pohl

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR LE REPRÉSENTANT
PERSONNEL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE
L'OSCE POUR LA QUESTION DU CONFLIT DONT
LA CONFÉRENCE DE MINSK DE L'OSCE EST
SAISIE

Examiné au titre du point 2 de l'ordre du jour

Point 2 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DES COPRÉSIDENTS DU GROUPE
DE MINSK

Président, Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie, Coprésident du Groupe de Minsk (États-Unis d'Amérique) (également au nom du Coprésident du Groupe de Minsk (France) et du Coprésident du Groupe de Minsk (Fédération de Russie)), Pays-Bas-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/383/16/Rev.1), Fédération de Russie, Suisse (PC.DEL/382/16 OSCE+), Turquie (PC.DEL/377/16 OSCE+), Kazakhstan, Canada, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/378/16), Arménie (PC.DEL/387/16)

(PC.DEL/388/16), Géorgie (PC.DEL/385/16 OSCE+), Moldavie, Ukraine (PC.DEL/384/16 OSCE+), France (PC.DEL/392/16), Biélorussie (PC.DEL/386/16 OSCE+), Norvège (PC.DEL/379/16), Kirghizistan, Assemblée parlementaire de l'OSCE, Azerbaïdjan (PC.DEL/380/16 OSCE+) (PC.DEL/381/16 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 4 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 7 avril 2016 à 10 heures, Neuer Saal